Logo Hessen

Logo WELCOMECENTER Hessen

La garde à domicile : les assistant(e)s maternel(le)s et les nourrices

La garde des enfants à domicile est synonyme d’éveil, d’encadrement et d’éducation de l'enfant par une assistante ou un assistant maternel.

La garde a généralement lieu au domicile de l’assistant(e), mais peut également avoir lieu chez les parents de l’enfant (par une nourrice ou « nounou ») ou dans d’autres locaux adaptés. Afin de créer une offre de qualité, qui est en même temps abordable pour les parents et dédiée au bien de l’enfant, la Hesse promeut la garde d’enfants à domicile de différentes manières.

Liens

Le « Hessisches KinderTagesPflegeBüro » fournit des informations sur tous les aspects de la garde d'enfants (en allemand)